Le compostage de surface va permettre la décomposition rapide de la matière broyée et son incorporation dans la fraction humique du sol. Il s'opère sur une biomasse verte, non lignifiée, et va permettre la conduite d'une véritable **fermentation du sol.**

La première étape est de broyer la biomasse la plus finement possible, pour faciliter sa décomposition. La fraise de scalpage présentée ici permet ce travail de précision. Contrairement à un rotavator, elle dispose de couteaux à 90° d'angle, afin d'éviter tout lissage du sol. La vitesse de rotation de 350 à 400 tr/min, associée à une vitesse entre 4 et 5 km/h (selon la hauteur de biomasse) assure un travail régulier. La profondeur de travail est importante, réglée par le 3e point et des roues de jauge. Elle doit être juste assez profonde pour scalper le collet des graminées et créer un peu de terre fine. On vise un travail autour de 3-5 cm.

Le rôle des ferments lactiques

Plus la biomasse sera volumineuse et plus l'apport de sucres (sève des plantes vertes) sera important. Le démarrage de la fermentation sera alors rapide, si le travail est réalisé en bonnes conditions (pas en sol sec, température du sol supérieure à 12°C. C'est donc essentiellement un travail de printemps ou d'automne). La pulvérisation de ferments lactiques, produits sur la ferme, en amont du travail de compostage est alors un atout important pour assurer la bonne réussite de cette fermentation. Ils agissent comme un véritable levain du sol. Les buses sont ici positionnées devant les couteaux, et **on vise un apport de 100 litres/ha**.

Le processus de compostage

Enfin, le compostage de surface est un processus strictement aérobie. La trappe arrière de la fraise de scalpage est de fait maintenu ouvert afin d'assurer un bon mélange entre la terre fine et les végétaux broyés, en garantissant une bonne oxygénation du mélange.

Vous pourrez observer vous-mêmes ces étapes dans les vidéos ci-dessous.

Les détails techniques et théoriques liés au processus microbien du compostage de surface seront précisés dans une prochaine publication au printemps.

Il convient ici de constater la finesse du travail de scalpage et de mélange avec la terre, dans un couvert végétal ici largement au-dessus de la taille.

En règle générale, il faut compter 8-10 jours après le compostage de surface pour envisager un semis. La matière, même importante, y aura été

entièrement digérée et réorganisée. Des photos viendront illustrer cette transformation.